

MOTION n° 2023 - 34

Vigilance sur la soutenabilité budgétaire pour les établissements publics parcs nationaux

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 14 novembre 2023 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, le quorum étant atteint,

Vu l'avis exprimé en Bureau du conseil d'administration le 23 octobre 2023,

Vu le rapport du directeur présenté au conseil d'administration de ce jour,

Vu le budget initial 2024 proposé au vote du conseil d'administration de ce jour,

Considérant les éléments rapportés en Conférence des Président(e)s des Parcs nationaux du 13 novembre 2023, relatifs au PLF 2024 et moyens des Parcs nationaux, présentés en séance du conseil d'administration par la Présidente

Après en avoir débattu,

- Fait sienne la position exprimée en inter-parcs par les Président(e)s des conseils d'administration.
- Mandate la Présidente pour en faire état au Ministre de l'Environnement, à la Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité et à la Directrice de l'Eau et de la Biodiversité représentant la tutelle,
- Mandate le Directeur pour rechercher l'ensemble des ressources de financement (subventions, dotation, ressources propres, ressources privés) au-delà du Budget initial présenté nécessaire pour dégager des marges budgétaires en 2024,
- Souhaite que le Bureau débatte en amont de la formalisation du budget rectificatif n°1 2024 des marges ainsi offertes pour veiller à ce que le budget rectificatif maintienne l'implication territoriale dans le fonctionnement des équipes et la capacité à agir de l'Etablissement dans le cadre d'un budget soutenable
- Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 14 novembre 2023

La Présidente du conseil d'administration,

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Rozenn HARS

135, Rue du Docteur Julliand 73000 CHAMBERY

Parc national de la Vanoise

135 rue du docteur Julliand • 73000 Chambéry

Tél. +33 (0)4 79 62 30 54

www.vanoise-parcnational.fr • accueil@vanoise-parcnational.fr